

☐ Complet☐ Réglé

☐ INOE

ASSOCIATION JEUNESSE DE SAINT-VINCENT DE PAUL

Siège social : 12 rue Bossuet - 75010 PARIS

Tél.: 01 48 78 61 01 Courriel: accueil@jeunes-saintvincent.org



Inscription 2025 - 2026 Jeunes 15 - 17 ans (2^{nde} - Term)

Lycéen Sexe M□ F□		Nationalité :]	Classe / Etablissement scolaire					
NOM Prénom		Date de naissance	Frères / sœurs (nombre) : Âges des frs et srs :					
		Portable jeune:	Mail jeune:					
Adresse (*) Mère - F	Père - Autre précis	_{ez} Code postal Ville	Téléphone. en cas d'urgence					
Situation familiale :	Mariés- En couple	- Séparés- Divorcés- Veuf/ve- Parent seul	(*) Entourer la réponse adaptée					
Famille	Mère - F	tesponsable légal (*)	Père - Responsable légal (*)					
Nom - Prénom								
Adresse								
Tél portable								
Autre tél.								
Profession								
Mail								
Activités choisies L'inscription sera prise en compte en fonction du nombre de places disponibles								
Accompagnemer		☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi de 17h30 à 18h30	+ 1 atelier artistique ou culturel gratuit à choisir dans la liste ci-dessous (sauf sport)					
Activités		Né entre 2011 et 2008 (2 ^{nde} 1 ^{ere} Term)	ACTIVITES « PREMIUMS »					
		☐ Orchestre : Lundi + Vendredi 17h30-19h + Mercredi 16h30-18h30	Réunions un vendredi par mois 19h-21h30 :					
		☐ Judo : Mardi 18h30 - 19h30	Plus d'infos auprès du pôle ados.					
		☐ Boxe : Jeudi 18h30 - 19h30						
		☐ Hand garçons U18 : Mercredi 18h30-20h						
		+ Mardi 20h30-21h45						

Pour tous: Un engagement trimestriel à choisir lors d'un entretien en début d'année

En bonus:

Un accueil libre à partir de 16h pour jouer, lire, discuter, travailler : le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Je, soussigné(e),, mère - père - responsable légal inscrit mon enfant au sein de l'association Jeunesse de Saint Vincent de Paul pour l'année scolaire 2025-2026.	
Je peux apporter mon aide à la Maison des Jeunes : participation aux fêtes aide aux devoirs pédibus technique témoignage métier (bricolage, administratif)	autre :
<u>Engagement</u>	
Je m'engage à ce que mon enfant soit présent régulièrement aux activités auxquelles il est inscrit cas d'absence exceptionnelle.	et à prévenir l'AJSVP en
<u>Droit à l'image</u>	
 J'autorise l'AJSVP à le photographier ou le filmer dans le cadre des activités de l'association. J'autorise l'AJSVP à utiliser l'image de mon enfant sur ses supports de communication (affiches, ceux de la Fondation Notre-Dame. 	, tracts, site internet) et
Autorisations	
 J'autorise mon enfant à quitter seul(e) la Maison des Jeunes J'autorise mon enfant à participer aux trajets nécessités par les activités de l'AJSVP 	☐ OUI ☐ NON ☐ OUI ☐ NON ☐ OUI ☐ NON
Communication	
J'autorise l'AJSVP à m'envoyer par mail les informations sur les activités de la Maison des Jeunes	□ OUI □ NON
Date Signature	

TARIFS 2025/2026	QF<400	QF>400	QF>800	QF>1400	QF>1800	QF>2500	QF>3500	QF>5000	
1ARIFS 2025/2020		QF<800	QF<1400	QF<1800	QF<2500	QF<3500	QF<5000		
Inscription année par enfant (non remboursable en cours d'année) +	70 €	100 €	160 €	215 €	265 €	310 €	350 €	370 €	
Tarif par activité	38 €	38 €	48 €	58 €	85 €	105 €	140 €	150 €	
Tarif Accomp. à la scolarité	16 €	16 €	38 €	53 €	75 €	95 €	115 €	140 €	
Tarif Mercredi journée	75 €	150 €	235 €	300 €	360 €	425 €	535 €	695 €	
Tarif Mercredi demi-journée	38 €	75 €	120 €	150 €	180 €	215 €	265 €	345 €	

Quotient familial CAF du Foyer: -----

Montant à payer (Inscription + activités)	Inscription	Mercredi	Accomp. scolarité	Activité 1	Activité 2	TOTAL
		+	+	+	+	=

TOUT CHANGEMENT OU ANNULATION D'ACTIVITE ENTRAINERA DES FRAIS DE DOSSIER DE 30€ PAR ACTIVITE TOUTE DESINSCRIPTION EN DEBUT D'ANNEE ENTRAINERA DES FRAIS DE DOSSIER DE 75€ PAR ENFANT

Pièces à joindre au dossier d'inscription

L'inscription ne sera acceptée qu'avec un dossier complet <u>REMIS SUR PLACE EN MAINS PROPRES PAR LES PARENTS</u>

- ♦ POUR TOUS:
- Justificatif de quotient familial CAF ou caisse des écoles ou dernier avis d'imposition
- Attestation d'assurance en responsabilité civile (voir Assurance scolaire ou habitation)
- 1 photo d'identité
- Fiche sanitaire de liaison remplie et signée
- Le règlement par chèque (de 1 à 5 max, à l'ordre de AJSVP), en espèces, ou par virement.
- + POUR LES ACTIVITES SPORTIVES :
- Un questionnaire de santé sera à remplir sur place avec l'enfant
- Pour le foot, une photocopie de la pièce d'identité <u>pour les nouveaux licenciés seulement</u>